

COMPOSITION DES JURYS
Institut d'Administration des Entreprises - IAE
Année universitaire 2024-2025

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la Licence **Gestion 1^{ère} année** est ainsi constitué pour le **1^{er} semestre** de l'année universitaire 2024-2025

Président : VIGNAL Jérémy

Membres :

ADJOTO Kodjo Olivier	BOUBAKRI Nada	FORGEOT Vincent
AKGUN Oghuzan	BUTTARD Anne	KITAEFF Edwin
BACHA Anass	CHACHAY Victor	LAMY Valentin
BERTEREAU Camille	CLEVENOT Mickaël	LIU Kang
BESOMBES-PETIT Nathalie	COLLANGE Véronique	MOUCKENDOU-MIHINDOU Rojas-Sh-Lasney
BHARDWAJ Aan	DAMICHEL Jean-Christophe	PULH Mathilde
BITSEKI-PENDA Simeon-Valère	EL MAJOUDI Sanae	TRIFESTINO Michele
		WOOLDRIDGE-PINTO Nicole

Article 2 :

La directrice de l'UFR est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IAE et sur le site internet de l'IAE.

Fait à DIJON, le 19 novembre 2024

La directrice IAE Dijon

Mathilde PULH

